



PRÉSENTATION

ENVIRONNEMENT

25 mars 2021 – Agathe Miton

GESTION DE L'EAU ET PLUI

Forum des acteurs de l'eau
des Vallées d'Oise

SOMMAIRE DE LA PRÉSENTATION

- ▶ L'atelier de territoire « Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement »
- ▶ Les outils pour intégrer l'eau dans le PLUi
- ▶ L'OAP Eau du PLUi du Pays de l'Aubagne et de l'Etoile

L'AGAM EN BREF

Agence d'urbanisme de l'Agglomération Marseillaise

- ▶ Un outil d'ingénierie inscrit dans le code de l'urbanisme
- ▶ Création en 1969, 70 collaborateurs
- ▶ Une structure partenariale, un programme de travail mutualisé



Les agences d'urbanisme "ont pour mission de suivre les évolutions urbaines, de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement, à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification, notamment des schémas de cohérence territoriale, et de préparer les projets d'agglomération dans un souci d'harmonisation des politiques publiques."

Art 121.3 du Code de l'urbanisme, modifié par la loi ALUR de janvier 2014

LES MEMBRES TITULAIRES



LES MEMBRES ADHÉRENTS



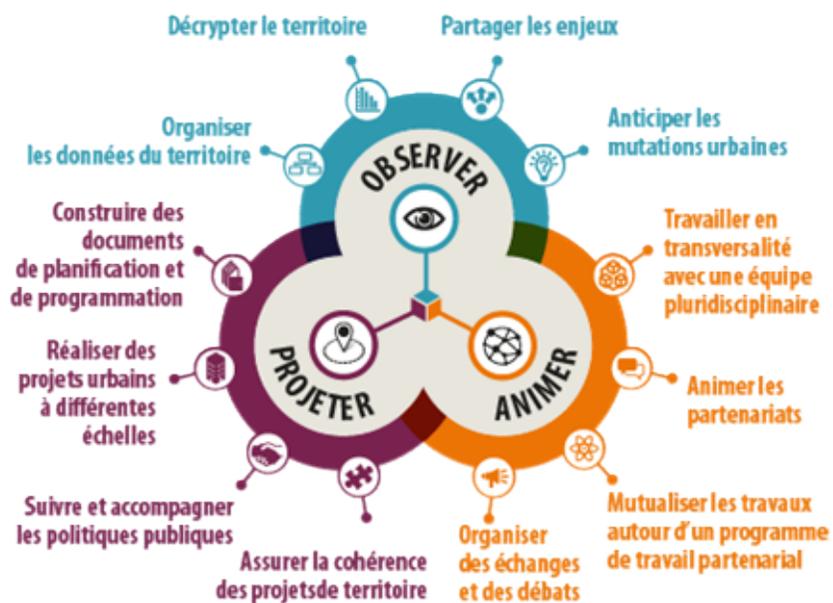
LES AUTRES PARTENAIRES



L'AGAM EN BREF

Missions et échelles d'intervention

- ▶ 3 missions : observer, animer, projeter
- ▶ Plusieurs échelles d'intervention



1

L'ATELIER DE TERRITOIRE

« Faire de l'eau une ressource
pour l'aménagement »

L'ATELIER DE TERRITOIRE

La Métropole Aix-Marseille-Provence, lauréate de l'appel à candidature national sur le thème « rendre les villes perméables »

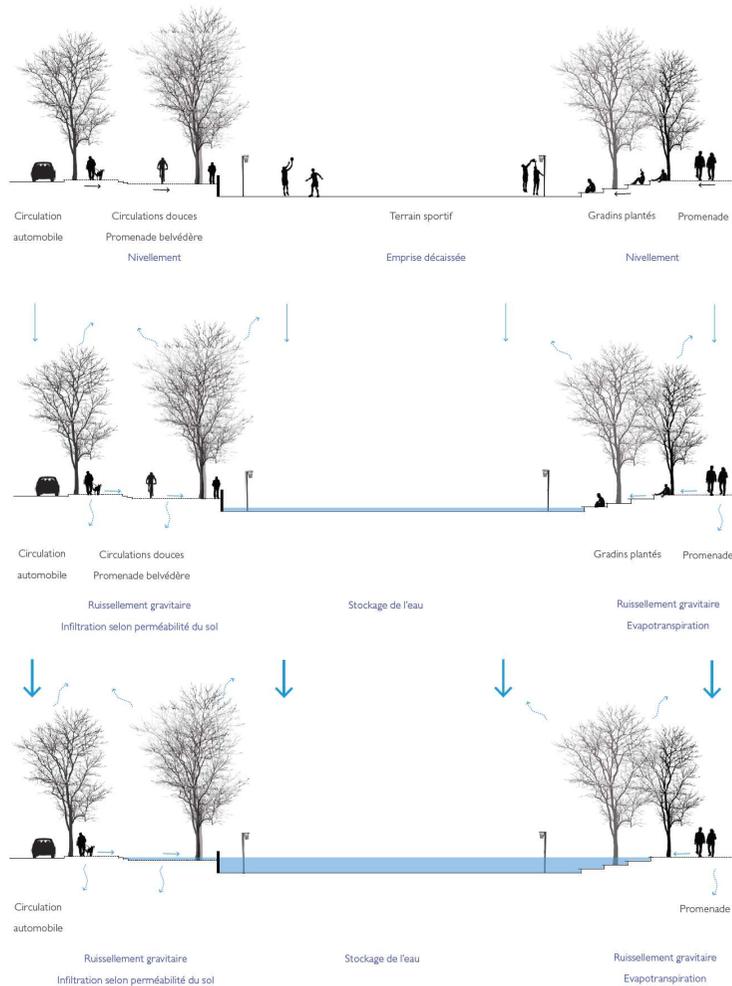
- ▶ Maîtrise d'ouvrage : DREAL, DDTM, Agence de l'eau ; mandataire ATM
- ▶ Travail partenarial conduit en 2017-2018 => création d'une dynamique
- ▶ Production de schémas de référence sur 3 sites tests : Aubagne, Aix-en-Provence, Coudoux
- ▶ Elaboration partagée d'une feuille de route métropolitaine
 - 13 « mesures phares », certaines à traduire dans les doc. d'urba.
 - Des outils proposés pour opérationnaliser la stratégie => OAP thématique sur le cycle l'eau

=> Documents disponibles sur le site de la DREAL PACA:

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/2017-2018-la-metropole-aix-marseille-provence-a10350.html>

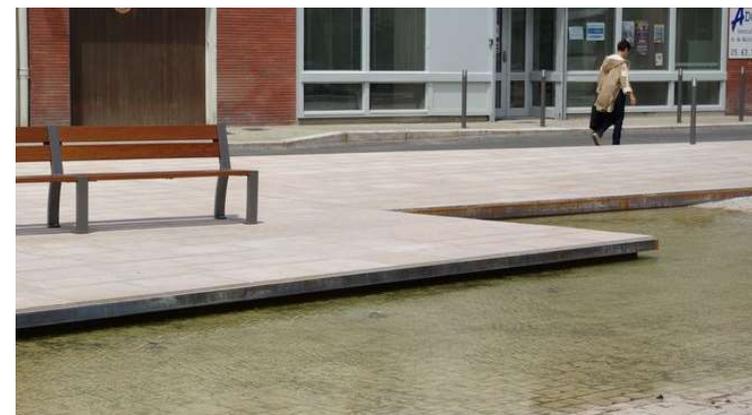
L'ATELIER DE TERRITOIRE

► Exemple de mesure phare : « développer des espaces de stockage des eaux pluviales multi-usages »



Equipement sportif, aire de jeux, parc, place, espaces privés communs...

Usages différenciés en fonction des occurrences de pluies



L'ATELIER DE TERRITOIRE

- Exemple de mesure phare : « obliger à une gestion à ciel-ouvert pour toutes les opérations nouvelles d'aménagement »

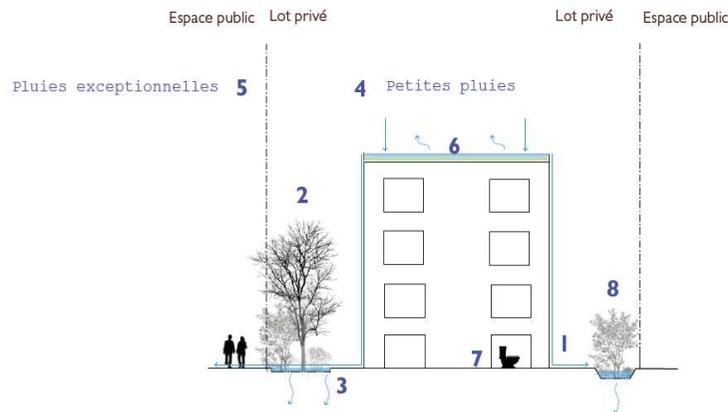


Figure 18 : Prescriptions pour les lots privés
Source: ATM

ATM

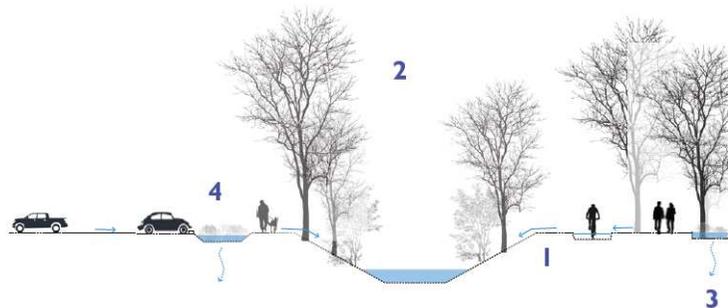


Figure 19 : Prescriptions pour les cours d'eau
Source: ATM

ATM

Agir sur l'urbanisation future et saisir les opportunités de renouvellement urbain pour désimperméabiliser

Diversifier les modes de gestion : infiltration, stockage, évapotranspiration.

Des prescriptions spécifiques aux espaces publics, aux lots privés, aux cours d'eau.



L'ATELIER DE TERRITOIRE

► Exemple de mesure : « Infiltrer et évaporer à l'amont en multipliant les micro-stockages »

Eau canalisée

Monofonctionnalité du réseau considérant l'eau comme un déchet à évacuer

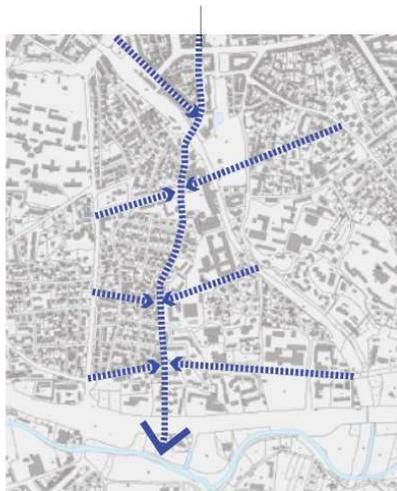


Figure 38 : Diffuser l'eau plutôt que de la canaliser
Source: ATM

Diffusion de microstockages

Diminution des surfaces actives
Infiltration Evapotranspiration



Allonger le parcours de l'eau pour limiter les débits de pointe

Inciter aux micro-stockages dans l'espace privé et quelque soit l'échelle du projet



2

INTÉGRER L'EAU DANS UN PLUI

Les outils

LES OUTILS CLASSIQUES

- ▶ **Le règlement graphique** : Espaces Boisés Classés, Espaces Verts Protégés...
- ▶ **Le règlement écrit** (art. 1, 7, 9, 10, 11, 13) qui encadre notamment :
 - les types de constructions autorisées
 - les obligations de recul vis-à-vis des cours d'eau et noues
 - les % d'espaces libres, verts, de pleine terre, coefficient de biotope
 - l'aspect extérieur des constructions : toitures, clôtures...
 - la desserte par les réseaux : eaux pluviales, rejet dans le milieu naturel...
- ▶ Les annexes, notamment **les Servitudes d'Utilité Publiques** :
 - protection des captages d'eau, des canaux d'alimentation en eaux brutes, servitudes liées aux PPR inondation ...
- ➔ **Des outils à mobiliser ... mais insuffisants pour une approche intégrée du cycle de l'eau**

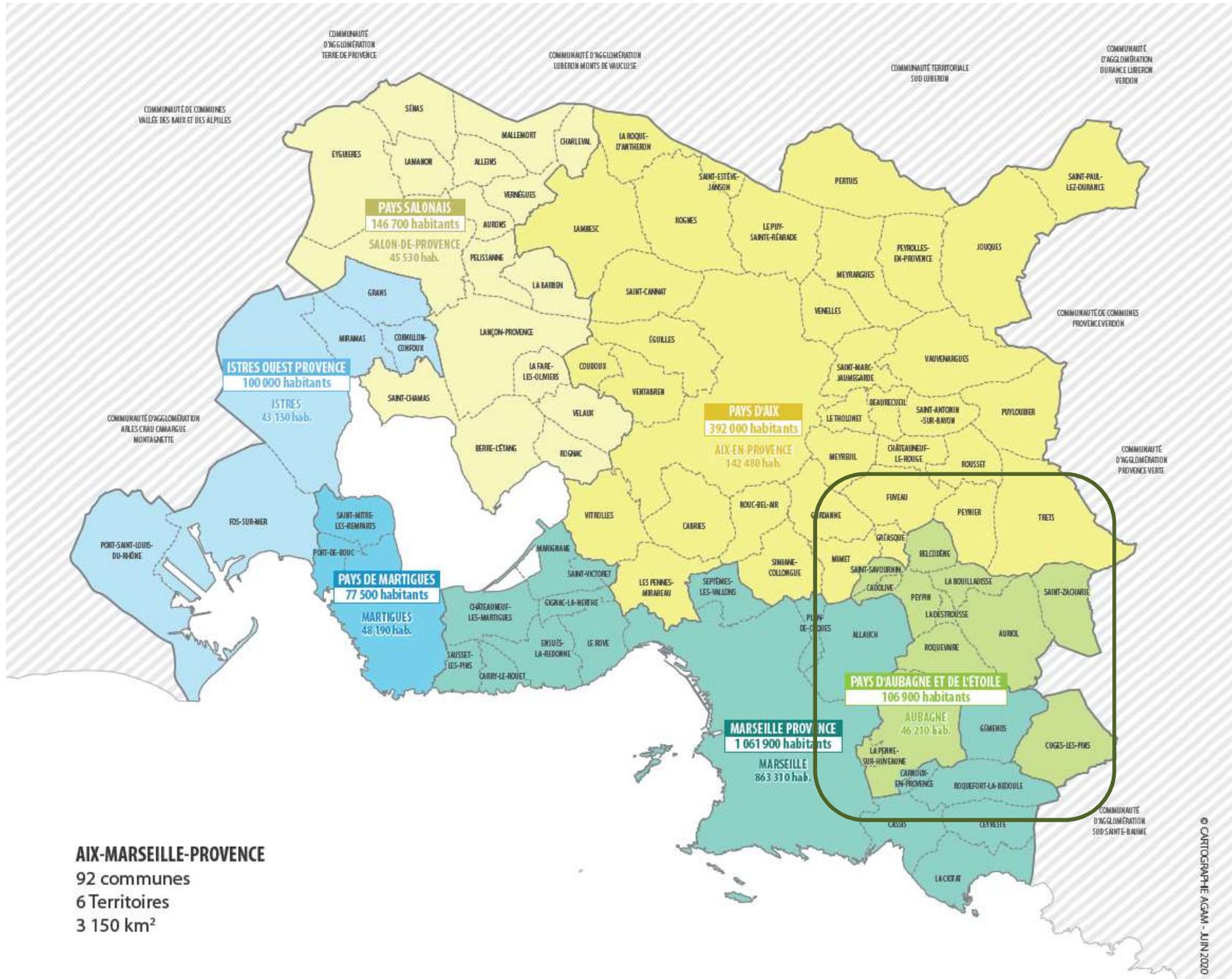
L'OUTIL OAP

- ▶ Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) font partie du bloc réglementaire au même titre que le règlement écrit et les planches graphiques du PLUi ;
- ▶ 2 types OAP : thématique et sectorielle ;
- ▶ **Les avantages :**
 - ▶ **Souplesse** : l'OAP laisse des marges d'interprétation dans l'application de la règle et s'impose aux ADS selon un principe de compatibilité (règlement = conformité),
 - ▶ **Pédagogie** : l'OAP donne à voir comment interpréter la règle (schémas, références),
 - ▶ **Visibilité** : l'OAP permet à la collectivité de marquer son positionnement sur un thématique.

3

L'OAP EAU

PLUi du Pays d'Aubagne et de l'Etoile



DE NOMBREUX ENJEUX LIÉS À L'EAU

- ▶ **Préservation de la ressource et diversification** pour l'alimentation en eau potable et l'irrigation agricole (canaux, masses d'eau souterraines)
- ▶ **Amélioration du confort thermique en milieu urbain** en climat méditerranéen (réduction des ICU), adaptation au changement climatique
- ▶ **L'Huveaune, colonne vertébrale du territoire :** enjeux de qualité du milieu, de valorisation patrimoniale, de réduction du risque d'inondation
- ▶ **Réduire le ruissellement pluvial :** relief marqué, urbanisation extensive sur les plaines agricoles et les piémonts
- ▶ **Solidarité amont-aval :** qualité des milieux littoraux et des eaux de baignade (Marseille)...



➤ L'Huveaune - La Penne-sur-Huveaune

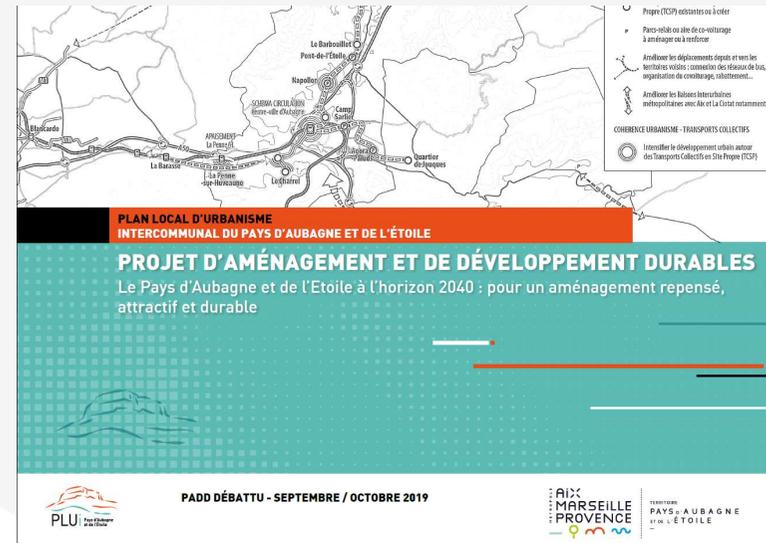


➤ L'Huveaune - Roquevaire

UN PLUI EN COURS D'ELABORATION

► Grandes étapes :

- PADD débattu en octobre 2019,
- Arrêt du projet visé début 2022
- Aprobation visée en février 2023.



► Des orientations stratégiques sur l'Eau retenues dans le PADD :

- **Sécuriser les ressources en eau,**
- **Conditionner le développement urbain au réseau collectif d'assainissement existants,**
- **Faire de l'eau un support de projet pour l'aménagement** (intégration du cycle de l'eau dès la conception des projets, valorisation des cours d'eau)

PADD DU PLUI – GESTION INTEGREE DU CYCLE DE L'EAU

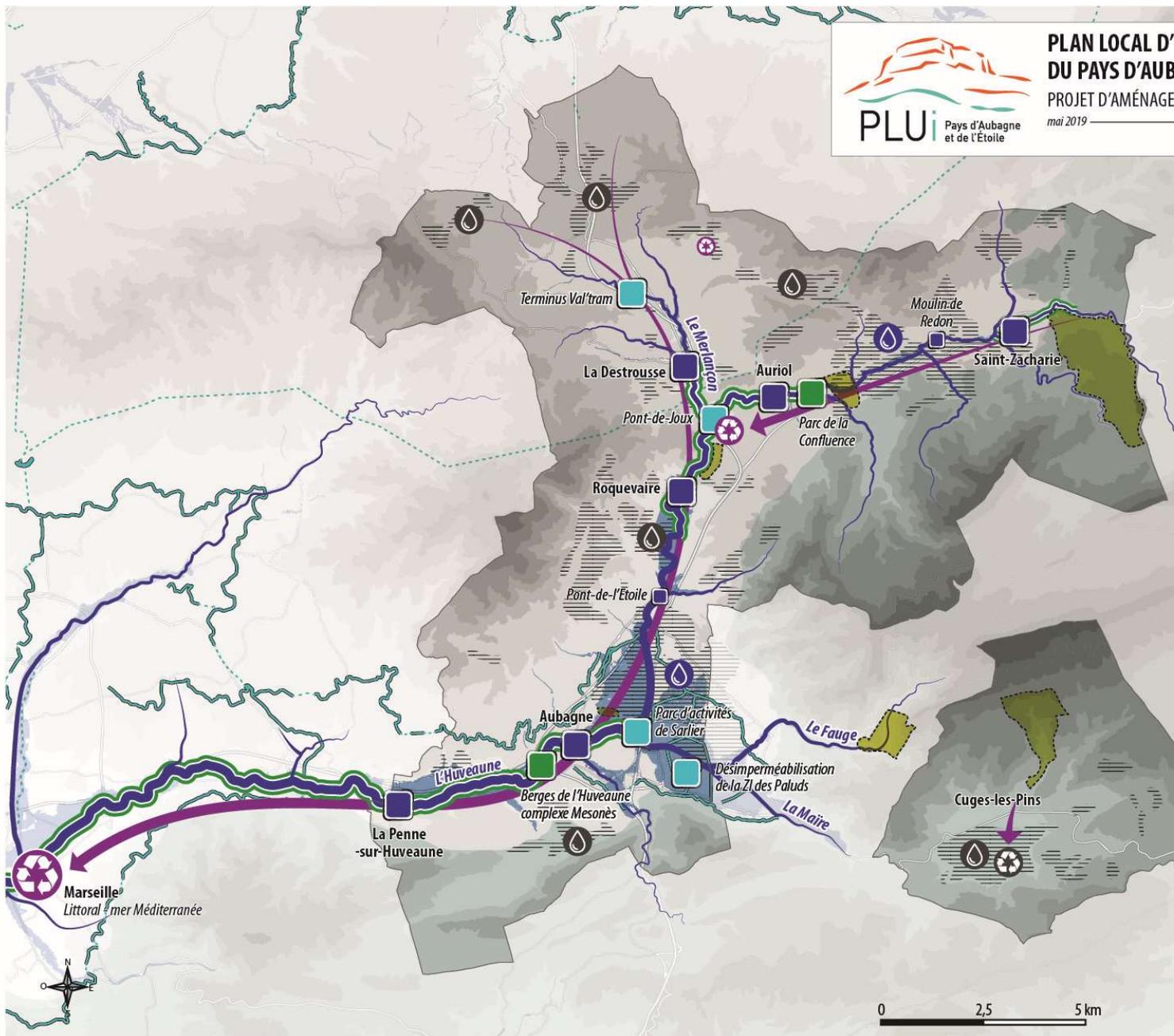


**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE**

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

mai 2019

Gestion intégrée du cycle de l'eau



FAIRE DE L'EAU UN SUPPORT DE PROJET

-  Préserver et valoriser les cours d'eau et leurs berges (intérêts écologiques, paysagers...)
-  Réduire la vulnérabilité du territoire au risque inondation
-  Valoriser les cours d'eau dans les centres-villes et hameaux
-  Aménager les berges et des espaces verts autour des cours d'eau
-  Gérer le cycle de l'eau dans les aménagements urbains

SÉCURISER LES RESSOURCES EN EAU

-  Protéger et sécuriser les canaux à ciel ouvert / sous-terrain
-  Préserver et valoriser la nappe d'eau sous-terrain de la Sainte-Baume
-  Protéger les captages d'eau et les forages
-  Conforter ou développer l'irrigation des espaces agricoles

GÉRER LES EAUX USÉES

-  Conforter ou développer les unités de traitement des eaux usées
-  Favoriser les raccordements aux réseaux d'assainissement collectif



4 AXES DE TRAVAIL POUR L'OAP EAU

▶ **Axe 1 : L'eau ressource**

- Protection des masses d'eau souterraines
- Valorisation de l'eau de pluie, des eaux grises et usées traitées

▶ **Axe 2 : L'eau écologie et paysage**

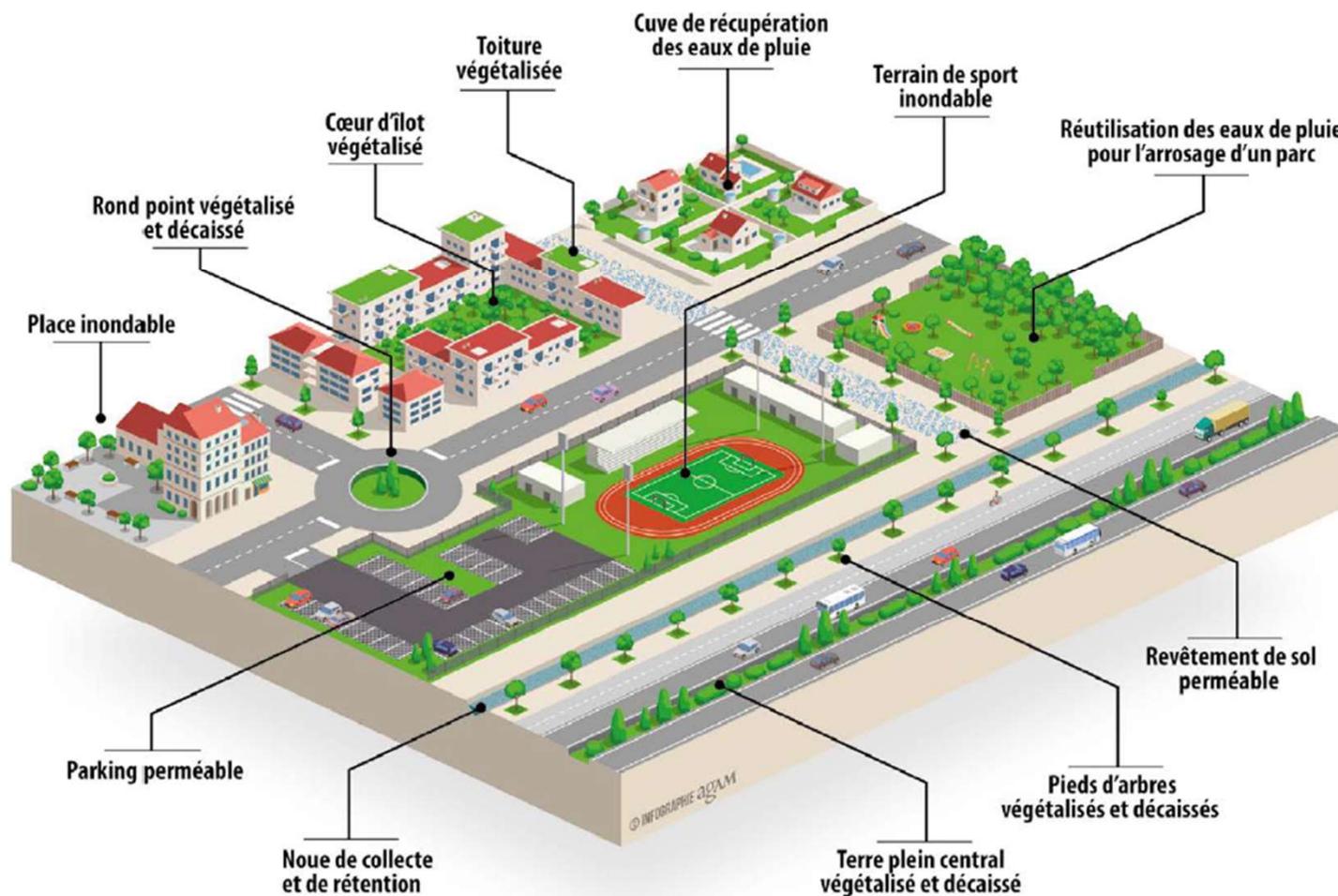
- Protection /restauration de la trame bleue
- Réduction de l'inondation par débordement et entretien des berges

▶ **Axe 3 : La ville perméable**

- Préservation du sol et infiltration de l'eau de pluie
- Exploitation des techniques alternatives de gestion pluviale et revêtements de sols perméables

▶ **Axe 4 : L'eau patrimoine**

- L'eau comme élément de qualité urbaine
- Aménagement des « rives urbaines » de l'Huveaune



=> Publication Regard de l'AGAM « Ville perméable, ville désirable » :

<https://www.agam.org/ville-permeable-ville-desirable-quand-leau-refait-surface/>

LE TRAVAIL EN COURS

- ▶ Rédaction des principes d'aménagement et production des schémas :
 - Déclinés à différentes échelles (îlot, parcelle, bâti) et sur différents espaces : urbains, économiques, agricoles...
 - Partagés au sein d'un COTECH dédié ;
- ▶ **Une démarche parfois complexe**
 - Centrer le travail sur le droit des sols : le PLUi est un outil parmi d'autres,
 - Trouver le juste équilibre entre prescriptions (opposables) et recommandations (guide, conseil),
 - Positionner la règle dans la pièce du PLUi la plus adaptée : OAP Eau PLUi, règlement écrit, graphique, OAP sectorielles,
 - Produire un document facile à prendre en main pour les instructeurs et les pétitionnaires => opérationnalité.
- ▶ **Une ambition** : valoriser l'OAP dans d'autres PLUi d'AMP.

**Merci pour votre
attention**